

La baignade au Lac des Sapins à nouveau autorisée

Rouvert au public depuis le 2 juin, le Lac des Sapins retrouve progressivement son activité habituelle, bien que des restrictions sanitaires continuent de s'appliquer. **La COR a ainsi obtenu l'accord de l'ARS afin d'autoriser à nouveau, à compter de ce samedi 20 juin, la baignade aménagée dans le lac. Celle-ci sera toutefois encadrée et 375 personnes maximum seront autorisées en simultané sur la plage.** La baignade biologique demeure quant à elle fermée pour le moment, tout étant actuellement mis en œuvre afin de procéder à sa réouverture dans les plus brefs délais.

Les activités proposées par les prestataires sont également, pour la majorité d'entre elles, de retour, mais les modalités peuvent évoluer : **les visiteurs sont fortement invités à prendre contact directement avec les gérants des activités afin de connaître les horaires et mesures mises en place et, pour certaines d'entre elles, à procéder à une réservation préalable.**

Formidable écrin de verdure au cœur du Beaujolais Vert, le Lac des Sapins est aussi une porte d'entrée vers les nombreuses richesses du territoire : randonnée, trail, VTT, activités de pleine nature mais aussi produits et savoir-faire locaux sont à découvrir, et à retrouver sur le site www.beaujolaisvert.com.

Cordialement,

Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien
Service Communication/Relations presse
Fabien Gauvin fabien.gauvin@c-or.fr / Tél : 06.30.04.19.51

